Réciprocité affichée

Page 20

A baby and many days off

Page 21

Photo: Shutterstock

De la Vltava à la Moselle

Focus sur les Tchèques du Luxembourg

Pourquoi la République tchèque?

Née en 1993 de la scission en deux Etats de la Tchécoslovaquie, la République tchèque eut pour premier président le dramaturge et essayiste Václav Havel, artisan de la Révolution de velours en 1989. Ce pays au cœur de l'Europe centrale regorge de richesses patrimoniales et culturelles. Il n'est qu'à citer la capitale, Prague, des auteurs –Kafka, Kundera-, un artiste –Mucha- et tant d'autres, pour ouvrir à de multiples imaginaires dépassant largement les frontières du pays. On compte aujourd'hui près d'un millier de Tchèques au Luxembourg. Les trois vagues de migration ont eu lieu après 1948 (Tchécoslovaques), après 1989, et après 2004. La Consul honoraire de la République tchèque au Luxembourg, Iva Mrázková nous rappelle les liens anciens qui unissent les Tchèques au Luxembourg, tout en se projetant dans l'avenir d'une communauté bien intégrée.

À propos de la République tchèque

POPULATION 10,51 millions (2014)
CAPITALE Prague
LANGUE OFFICIELLE tchèque
MONNAIE couronne tchèque (CZK)
PIB (EN EUROS) 149,5 milliards (2013)
RÉGIME POLITIQUE république parlementaire
La République tchèque est membre de l'Union européenne depuis 2004 ; de l'espace Schengen depuis 2007.

Au Luxembourg

POPULATION 946 (Statec, janvier 2015)
AMBASSADE 2, Rond-point R. Schuman, L-2525 Luxembourg
CONTACT luxembourg@embassy.mzv.cz | **TEL.** +352 2647 7811
SITE INTERNET http://www.mzv.cz/luxembourg
SECTION CONSULAIRE 154, Av. A. Buyl, B-1050 Bruxelles
CONTACT consulary_brussels@mzv.cz | **TEL.** +32 2 641 89 41

Un lien entre les gens

Rencontre avec la Consul honoraire de la République tchèque au Luxembourg

LUXEMBOURG
VALÉRIE DRECHSLER-KAYSER

Iva Mrázková réside au Grand-Duché depuis 1989 Photo: DR (Iva Mrázková)

C'est une personnalité connue et reconnue des milieux artistiques luxembourgeois, et bien au-delà, que nous rencontrons aujourd'hui. Mais avant de revenir avec elle sur sa vie d'expatriée tchèque au Grand-Duché, parlons avec Iva Mrázková de son rôle de Consul honoraire de la République tchèque au Luxembourg. C'est une fonction qu'elle occupe depuis novembre 2014, alors que l'Ambassade tchèque au Grand-Duché était fermée depuis 2013: «C'est une position très heureuse et enthousiasmante, car je fais le lien entre les gens. Avec les artistes, les communes, les associations, les Tchèques expatriés et de manière générale, le grand public, mon rôle est de réunir tout le monde dans le but d'approfondir les relations bilatérales tchéco-luxembourgeoises.» Finalement, l'Ambassade a rouvert ses portes le 29 janvier 2015 ; un retour que l'on doit en partie aux efforts de l'époux d'Iva, Michael Wittmann, récemment distingué à Prague pour son engagement en tant qu'«ambassadeur» de la culture tchèque, avec douze autres récipiendaires seulement pour le monde entier. L'un des arguments pour ce maintien au Luxembourg, c'est le principe de réciprocité des liens diplomatiques, une Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg existant bel et bien en République tchèque. L'équipe tchèque au Luxembourg étant petite, la fonction de Consul honoraire est conçue pour renforcer la dynamique tchèque ici.

Cette dynamique, Iva Mrázková la perçoit au quotidien: «J'ai constaté une réelle vitalité de la jeunesse au sein de la communauté tchèque. J'ai par exemple en tête une jeune maman, Eva Klosova, qui a mis en place un groupe de chant et de danse folkloriques pour les enfants tchèques et slovaques. Elle rencontre beaucoup de succès. Ou encore l'appel lancé pour l'ouverture d'une classe de langue tchèque: déjà 60 enfants sont sur la liste!» Dans son rôle de Consul, Iva Mrázková souhaiterait œuvrer pour que la communauté tchèque et d'origine tchèque – soit environ 1.500 personnes – se connaisse plus et mieux. «Les Tchèques sont présents dans de nombreuses professions, ont une réelle facilité d'adaptation à de nouveaux horizons et sont très enclins à une intégration réussie dans leur pays d'accueil. Ainsi, les familles mettent de préférence leurs enfants à l'école luxembourgeoise. La langue est en effet fondamentale dans la réussite de l'intégration. C'est ce que j'ai d'ailleurs fait, et pour les mêmes raisons, avec mes propres enfants. Mais dans le même temps, la communauté se rencontre encore trop peu. Les deux piliers que sont les cultures d'origine et d'accueil sont importants pour se construire, s'épanouir, créer des amitiés.»

Slovaques et Tchèques ensemble

Plusieurs associations s'occupent d'organiser des activités Plusieurs associations s'occupent d'organiser des activités culturelles, artistiques, sportives ou festives, le plus souvent pour les Slovaques et les Tchèques ensemble au Luxembourg, et ouvertes à tous bien sûr. Le succès du Bal tchèque, organisé par les Amitiés tchèque et slovaque Luxembourg et Vladka Perl, est tel qu'il faut désormais une salle plus grande. La 10e édition aura lieu à Mondorf. Iva Mrázková souhaite développer encore ces activités. Ensuite, pour 2016, le projet d'Iva, conjointement avec son SE l'ambassadeur de la République tchèque, Petr Kubernat et les Amitiés tchèque et slovaque Luxembourg, est ambitieux: «Nous souhaitons mettre à l'honneur Charles IV de Luxembourg», en créant un événement autour du 700e anniversaire de naissance du très lettré roi de Bohème, de Germanie puis empereur du Saint-Empire. «Il s'agirait de souligner son engagement européen, déjà au 14e siècle! C'est aussi une opportunité extraordinaire de remettre en valeur les liens très anciens qui unissent nos pays» dit-elle avec enthousiasme. Rassemblant des artistes de l'Europe entière à Prague, fondateur de plusieurs universités, Charles IV n'est autre que le fils de Jean 1er dit l'Aveugle ; né sous le nom de Venceslas, il prend le nom de Charles après son séjour en France, à la cour de Charles IV le Bel. Charles devient comte de Luxembourg à la mort de son père à la Bataille de Crécy en 1346. Une exposition sera d'ailleurs consacrée à Charles IV, à Prague, du 15 mai au 31 août 2016.

Accepter les autres et être soi.

Dans le contexte du Luxembourg d'après le 7 juin, date du référendum, Iva Mrázková aborde le sujet de l'opposition des Luxembourgeois au droit de vote des étrangers aux législatives avec pragmatisme et même optimisme: «A mon avis, le vote des étrangers ne sera plus une question dans quelques temps. Ce sera la réalité, parce que c'est la vocation d'un Etat moderne que le plus grand spectre possible de gens puisse décider de la politique de l'endroit où ils vivent et travaillent. Mais à la vérité, cette question était mal posée, mal expliquée aux Luxembourgeois: elle a fait peur. Ce droit de vote impliquait aussi des devoirs: s'intéresser à la vie politique luxembourgeoise, montrer que l'on souhaite s'intégrer. J'espère vraiment qu'on y parviendra, car c'est un enjeu démocratique. Je trouve positif de rapprocher les étrangers résidant ici des Luxembourgeois,... qui sont souvent les étrangers d'hier.»

Dans son cas, résidente au Grand-Duché depuis 1989, Iva Mrázková se sent prête à franchir une autre étape. «J'ai passé autant de temps en Tchéquie qu'ici. En fait, mes pieds sont là-bas, ma tête est ici. J'ai décidé de prendre bientôt la nationalité luxembourgeoise, en plus de la nationalité tchèque. J'ai déjà suivi les cours d'instruction civique, que j'ai trouvés très positifs.»

En attendant, et depuis 1989, Iva Mrázková, participe avec bonheur par son travail et son enseignement à renforcer les liens entre les gens, d'où qu'ils viennent. Diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Prague et de l'Académie Pietra Vanucci de Perugia (Italie), Iva est d'abord peintre. Ses œuvres sont exposées ici comme à l'étranger. Elle y associe la sculpture depuis 2007.

Sur les chevalets et dans l'esprit d'Iva en ce moment murit le thème de l'émigration. Un sujet au cœur de l'actualité, un sujet de cœur, qui va bien à l'artiste plasticienne dont on a donc hâte de découvrir les prochaines réflexions intérieures, posées sur la toile ou mises en volume. ●

À PROPOS

La sphère associative tchèque au Luxembourg

ATSL – Les Amitiés tchèque et slovaque Luxembourg
Fondée en 1972, forte de 160 adhérents et d'un réseau d'environ 800 personnes invitées, ATSL a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine culturel tchèque et slovaque et de favoriser les rencontres avec les Luxembourgeois et les autres communautés.

➔ **www.atsl.lu**

SCM Luxembourg - Mission slovaque et tchèque au Luxembourg
Depuis 2005, la Mission rassemble la communauté chrétienne des Tchèques et Slovaques. Elle propose de nombreuses rencontres des familles et activités créatives pour les enfants.

➔ **www.SCMLuxembourg.lu**

Vladka Perl Babincova a.s.b.l.
Ecole de danse située à Dippach

➔ **www.vladkaperl.lu**
➔ **Contact: vladka.perl@hotmail.com**

Photo: Editpress

OÙ LES RENCONTRER?

D'acier et d'écorce, œuvres d'Iva Mrázková, exposition présentée dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, Espace européen pour la sculpture, Parc régional Tournay-Solvay, Bruxelles. Jusqu'au 23 septembre. L'artiste exposera également en septembre à la Galerie Pavillon du Centenaire, à Esch-sur-Alzette.

➔ **www.atelier-iva.eu**

La chanteuse d'opéra Magdalena Kožená, mezzo-soprano tchèque, sera en récital à la Philharmonie de Luxembourg les 7 octobre 2015, 27 janvier et 2 mars 2016.

➔ **www.philharmonie.lu**

Retrouvez les Tchèques au Bazar international de Luxembourg, et sur leur page Facebook: Czech Stand at Bazar International de Luxembourg

Baby-boom

Focus on different types of parental leave

Photos: Editpress

LUXEMBOURG
CATHERINE KURZAWA

Having a child is a huge event in life and Luxembourg's authorities have set up many options to ensure that salaried workers enjoy this event and keep their job. Firstly, the mother-to-be benefits from an antenatal leave. It starts eight weeks before the expected date of delivery that has been calculated by the gynaecologist and registered on the medical certificate. The employee has to inform her employer as soon as possible about her pregnancy, so that she can benefit from maternity protection. It includes special protection concerning work at night and work assignment. Salaried workers receive maternity benefits based on the highest salary received during the past three months prior to maternity leave. The amount can't be lower than 1,922.96 euros per month and can't be higher than 9,614.18 euros per month. Financial maternity benefits may not be cumulated with sickness benefits or any other professional income. Self-employed workers receive the contribution base in force at the time maternity leave is taken.

A QUESTION OF DAYS

How to calculate your maternity leave?

Usually, days of maternity leave are working days. This means that if you take six days leave, you actually don't work for eight days. Maternity leave is calculated in full weeks. It means eight weeks leave count for 56 days. To be sure about your schedule, have a look at the tool published by the National Health Fund (Caisse nationale de santé – CNS) on their website.

➔ **http://bit.ly/1Kz5vML**

After the birth

The postnatal leave starts eight weeks after the actual date of delivery and may be extended by four weeks in case of premature delivery, multiple births or breastfeeding. Besides, the father receives two days off if he works in the private sector, and four days off if he works as a civil servant. When the mother is back at work she can still take breaks for breastfeeding. Those breaks may be taken either as twice a break of 45 minutes per day or as a single break of 90 minutes.

Keep in mind that maternity leave is considered as an effective period of work by the administration. This means that these weeks are included in the calculation of seniority, for instance. Besides, the employer can't dismiss the mother during her pregnancy and the twelve weeks following birth.

Time off for the child

Each parent can also take parental leave in order to fully devote himself to the education of his child. Last April, the Government agreed on a new scheme for parental leave. The new law should be applicable at the end of 2016. The new text proposes four parental leave periods ranging from four months to twelve months. The employee can choose between full-time or part-time leave. In every case, the first parent who decides to benefit from the parental leave has to take it after maternity leave. The second parent is free to choose his leave before the child turns six years old. Financial parental benefits are based on the income of the last twelve months. They range from 1,922.96 euros per month to 3,200.00 euros per month.

➔ **www.guichet.public.lu**

MEET THE EXPATS

In Luxembourg begins the quietest month of the year and many expats are abroad. Meanwhile, the Luxembourg City Tourist Office (LCTO) schedules a lot of events.

FRIDAY, 07 AUGUST
Every Friday, LCTO organizes a city walk by night. It starts at 9.00 p.m. and explanations are given in English, French and German. A registration is required at LCTO and the ticket costs 12 euros.

SATURDAY, 08 AUGUST & SUNDAY, 09 AUGUST
Streeta(rt)nimation festival is back in the streets of Luxembourg. Children and adults can discover artists from Luxembourg and the neighbouring countries, but also from Canada. The event is free of charge and more information is available at LCTO.

FROM NOW UNTIL FRIDAY, 07 AUGUST
Place de Paris hosts "Gare Art Festival" with artists from Luxembourg, Turkey, Poland, Italy and Spain. Their artworks will be transferred at the station during the next days.

UNTIL 06 SEPTEMBER
The Grand-Ducal Palace is open this summer with special guided tours in five different languages. All tours are published on the LCTO website. Entrance fee: from five euros to ten euros.

Photos: Editpress